



AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Judith Leblond, en sa qualité de greffière-trésorière de la **MRC des Etchemins**, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du *Code municipal*, au Centre des arts et de la culture, 1470, route 277 à Lac-Etchemin le **9 mai 2024 à 10 h**, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot(s) ¹	Taxes dues (capital, intérêts et pénalités)
Jesse Goudet 690, 15 ^e rue Saint-Zacharie (QC) G0M 2C0	Lot : 5 571 725 Matricule: 1509-25-8365	3 747.66 \$
Livia Vital inc. 668, 12 ^e Avenue Saint-Zacharie (QC) G0M 2C0	Lot : 5 571 842 Matricule: 1509-45-8036	14 706.19 \$
Marie-Andrée Lalonde 2305, 8 ^e rue Saint-Prosper (QC) G0M 1Y0	Lot : 3 947 294 Matricule: 0321-90-8766	3 610.46 \$
Michelle Boulet 141, 1 ^{ère} Avenue Saint-Benjamin (QC) G0M 1N0	Lot : 4 216 564 Matricule: 9726-26-7224	6 576.81 \$
Marc Fournier 109, rue Léopoldville Saint-Louis-de-Gonzague (QC) G0R 2L0	Lot : 5180 031 Matricule: 1723-96-3607	2 173.29 \$
Jean Thibodeau 180, route de la Grande-Ligne Saint-Louis-de-Gonzague (QC) G0R 2L0	Lot : 5 179 248 5 179 260 Matricule: 1526-45-8677	6 391.99 \$

¹Tous les lots décrits ci-dessus font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Dorchester

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot(s) ¹	Taxes dues (capital, intérêts et pénalités)
Nancy Bellemare Patrick Ayotte 160, rang A-et-B Saint-Camille-de-Lellis (QC) G0R 2S0	Lot : 5 325 891 Matricule: 3148-96-7236	1 362.02 \$
Gestion Réjean Lapointe inc. 143-145 rue Principale Saint-Magloire (QC) G0R 3M0	Lot : 5 067 685 Matricule: 2159-14-7984	1 379.98 \$

¹Tous les lots décrits ci-dessus font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Bellechasse

*Certains frais s'ajouteront au cours du processus et leur paiement doit être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même de tout montant qui deviendrait exigible, de même que les intérêts et pénalité qui devront être calculés au moment du paiement. L'ensemble de ces taxes, frais, intérêts et pénalité seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.

Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité)

- Nom
- Date de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive (n^o NEQ)
- Adresse complète et postale du siège social

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre)

Mode de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication :

- Argent comptant
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de MRC des Etchemins.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal*).

NOTE IMPORTANTE - Pour éviter la vente d'un immeuble, un paiement complet (capital, intérêts, pénalité et frais) doit être fait directement à la MRC des Etchemins. Si le paiement est fait par voie électronique, il appartient à la personne concernée, d'une part, de s'informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts, pénalité et frais et, d'autre part, d'en informer la MRC (en faisant clairement la preuve du paiement) pour que le processus puisse être interrompu.

Fait à Lac-Etchemin, ce 27 mars 2024 (2^e avis)

Judith Leblond
Directrice générale et greffière-trésorière
MRC des Etchemins

Mise à jour au 23 avril 2024